

Le taux de chômage reste stable durant le mois de novembre

Au mois de novembre, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 131 personnes pour atteindre 6'999 personnes. L'effectif de chômeurs a quant à lui augmenté de 29 unités pour s'établir à 4'466 personnes.

Le taux de chômage cantonal reste stable à 4.8%. En Suisse romande tout comme au niveau national, le taux de chômage augmente (+0.1 pt) pour s'établir respectivement à 4.5% et 3.3%.

Malgré cette relative stabilité, la situation sur le marché du travail neuchâtelois reste contrastée. En effet, en terme de dynamique d'entrées, le nombre d'inscriptions dans un ORP du canton s'élève à 745 demandeurs d'emploi au mois de novembre contre 674 au mois d'octobre. En ce qui concerne la dynamique de sorties, le nombre de demandeurs d'emploi ayant quitté l'ORP diminue de 75 personnes par rapport au mois d'octobre.

En variation mensuelle, des écarts s'observent entre les hommes (+69 chômeurs) et les femmes (-40). Selon l'âge, l'évolution est contrastée. En effet, les personnes âgées de moins de 25 ans voient leur effectif de chômeurs diminuer (-28). Au contraire, une augmentation est à relever pour la catégorie d'âge 25-49 ans (+40) et pour les personnes de plus de 50 ans (+17).

Concernant les variations mensuelles par secteur économique, les baisses les plus fortes du nombre de chômeurs concernent les activités horlogères (-20), les activités pour la santé humaine (-19) et les activités financières (-12). En revanche, des hausses sont à relever dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration (+39) et de la construction (+18).

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage ¹	Taux de chômage jeunes ²	Taux de chômage seniors ³
4.8 % →	5.7 % ↘	4.1 % ↗
Chômeurs ⁴	Chômeurs de longue durée ⁵	Demandeurs d'emploi ⁶
4 466 ↗	1 141 ↗	6 999 ↗



Taux de chômage

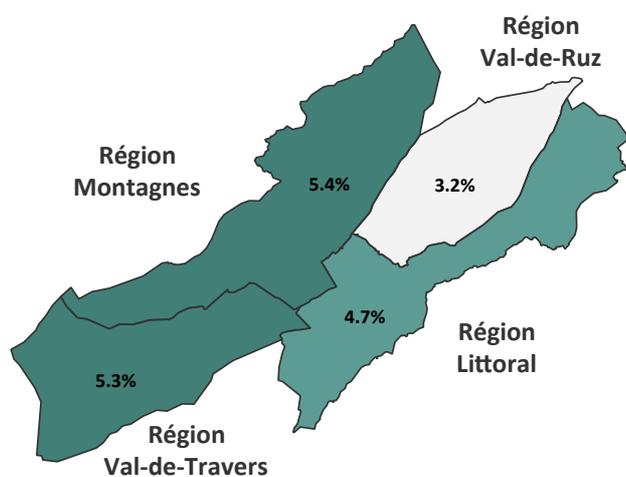
	Novembre 2020	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.8%	+0.0	+1.3
Suisse romande ⁷	4.5%	+0.1	+1.3
Suisse	3.3%	+0.1	+1.0

Nombre de chômeurs selon la durée

2 089	1 236	1 141
-------	-------	-------

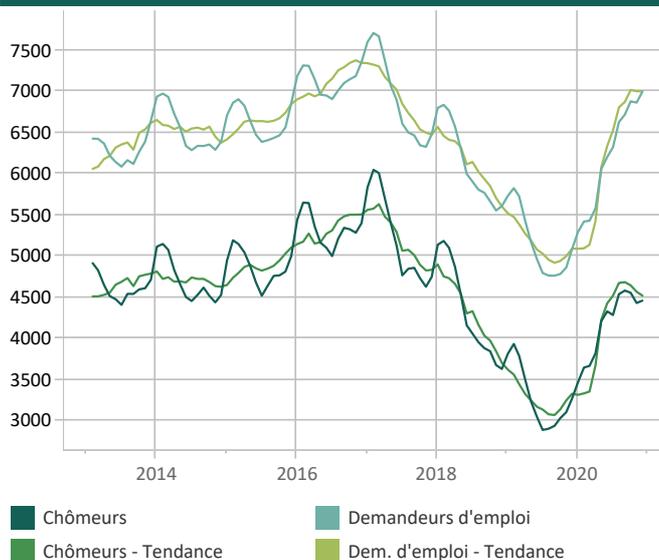
■ 1-6 mois ■ 7-12 mois ■ > 1 année

Taux de chômage selon la région

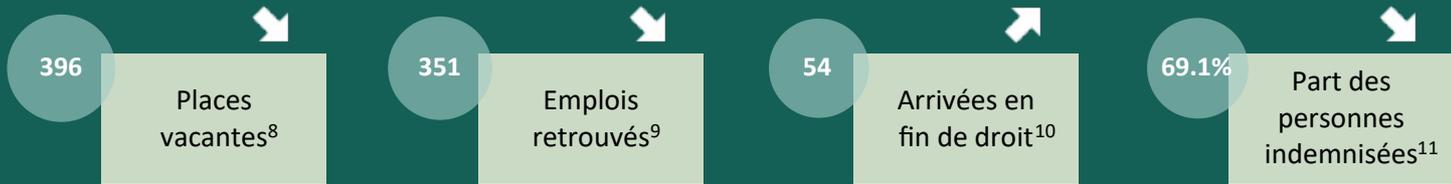


© 2020 Mapbox © OpenStreetMap

Évolution des effectifs

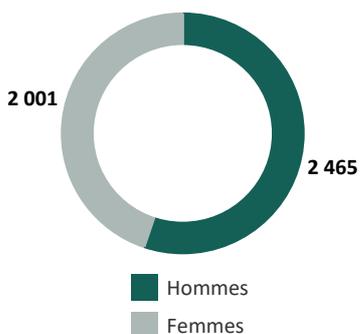


Chiffres clés et évolutions mensuelles

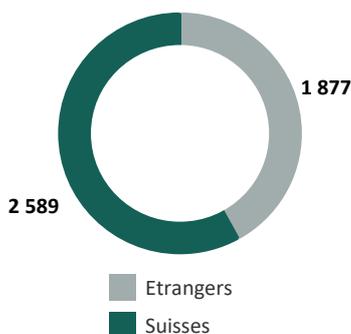


Profils des chômeurs

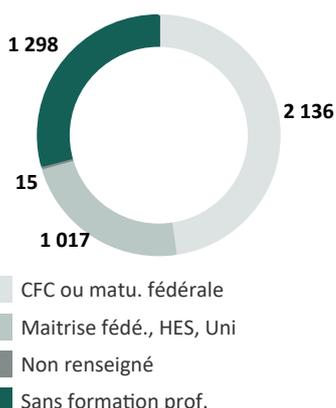
Selon le sexe



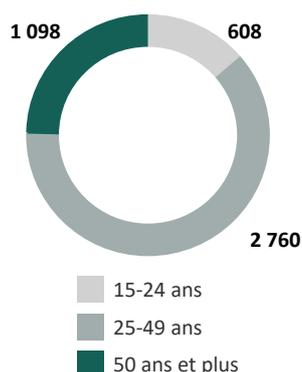
Selon l'origine



Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le chômeur a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi